

APPEL À CANDIDATURES



OUVERT JUSQU'AU 04/12
FAV 2024 - RYTHME



Festival des Architectures Vives.fr



A l'occasion du **18ème Festival des Architectures Vives**, l'association Champ Libre lance un appel à candidatures pour réaliser **10 interventions dans le cadre du Festival de Montpellier**.

Le Festival s'inscrit au cœur de la ville de Montpellier, il se déroulera dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures de certains hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV Montpellier est d'une part, d'ouvrir aux visiteurs, le temps du festival, ces lieux emblématiques et d'autre part, grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site patrimonial.

1. PRESENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité ou le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place. Refusant l'immuable, le temps du festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objets de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette 18ème édition à Montpellier, les lieux choisis sont en adéquation avec cette ville historique. Une de ses richesses est la présence, en son cœur de nombreux hôtels particuliers. Aujourd'hui, Montpellier en compte plus de soixante-dix. Nombre de ces hôtels et cours intérieures privées ne sont pas accessibles au public. Dans leur histoire, les cours, espaces semi-publics semi-privés, se sont vues attribuer des fonctions très diverses entre lieu de représentation, d'accueil, de distribution. Aujourd'hui ces cours restent inhabitées. Dénuées de toute fonction, elles se présentent comme de simples espaces traversés pour rejoindre un lieu privé. Oubliées car inaccessibles, ou oubliées car inappropriées, ces cours disparaissent petit à petit d'une connaissance commune, voire d'un imaginaire collectif. Elles deviennent de véritables espaces oubliés et pourtant possèdent une spécificité propre, offrant une possibilité de magnifier ces lieux par peu de chose. Ainsi, l'architecture contemporaine par jeu révélera et réveillera des sites endormis.

Le Festival est chaque année visitée par un large public et a réuni en 2023 pas moins de 13 000 visiteurs.

2. LA THEMATIQUE: RYTHME

2024, année olympique, est l'occasion de réinterroger la relation que l'architecture a avec le corps, la performance, la discipline, mais surtout le mouvement et la structure qui en découle. Depuis longtemps, le sport a entretenu un lien étroit avec les lettres et les arts. La théorisation de cette relation remonte à l'antiquité et fut perpétuée par Pierre de Coubertin, lors de la rénovation des Jeux olympiques, qui voulut prolonger la pensée des philosophes grecques selon laquelle le corps et l'esprit sont indissociables. Ainsi, jusqu'au milieu du XXe siècle, des artistes pouvaient prétendre au titre de champion olympique dans cinq catégories : architecture, littérature, musique, peinture et sculpture.

Sous différentes formes, le mouvement a parcouru les arts picturaux dans le temps ; des peintures rupestres de la grotte de Chauvet, en passant par les courants baroque, futuriste, impressionniste, action painting jusqu'à l'art cinétique de l'artiste Daniel Spoerri donnant l'illusion que tout bouge alors que rien ne bouge.

Plus proche de nous, Bernard Tschumi affirme « qu'il n'y a pas d'architecture sans mouvement dans l'espace ». Affirmation qu'il a largement et préalablement éprouvée à travers les « notations » où il met en évidence, par des diagrammes et autres photogrammes, la relation complexe entre : espace, temps, mouvement et événement. Cependant, pour Tschumi, le mouvement est celui des protagonistes qui se déplace dans un espace. L'approfondissement de cette notion de cinématique, nous permettra sûrement d'appréhender le mouvement en architecture, qui est par nature statique.

La chronophotographie d'Etienne-Jules Marey puis d'Edward Muybridge, en visualisant de façon précise la décomposition et la variation des mouvements d'athlètes, permis d'en comprendre le fonctionnement. Cette technique réunissant des discontinuités dans flux, entre exactitude scientifique et rêverie poétique et esthétique, donne l'illusion du mouvement.

Ainsi composé d'une succession de séquences plus ou moins longues qui s'enchaînent à une cadence particulière, chaque mouvement grâce à ses variations singulières possède un rythme propre et unique. Pour le musicien John Cage ; "le rythme est une affaire fondamentale ; c'est la structure du temps.". Plus généralement, le rythme, est peut-être cette cadence qui certes anime le mouvement, structure le temps, mais aussi compose l'espace.

En l'occurrence, le FAV permettra d'explorer la capacité de ces nouvelles architectures vives, par leurs compositions et rythmes propres, de rentrer en résonance avec l'espace et l'enveloppe des cours qui les accueillent, dont chacune possède un ordonnancement particulier. Ce sera également l'occasion d'expérimenter en quelles manières la façon dont on s'y déplace établi un dialogue avec le visiteur et constitue un « vecteur » d'architecture, comme une dynamique donnant l'opportunité de créer un événement.

Malek DAHBI, architecte, Maître de Conférences

3. ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Conscient de la nécessité que pour évoluer dans un « monde fini » en termes de ressources, il est nécessaire de changer les pratiques mais également les modes de production.

Le Festival des Architectures Vives et les équipes sont engagées dans une démarche environnementale prenant en compte les questions des ressources, du réemploi et de la valorisation des déchets lors du processus de création des installations et lors de l'organisation de l'événement.

L'objectif de l'engagement du FAV vise à limiter l'utilisation des ressources, de valoriser les matériaux naturels et penser le réemploi, recyclage, réutilisation ou la donation des matériaux utilisés sur chaque installation. Les installations présentées devront alors être pensées dans une optique respectant cette démarche environnementale en amont, pendant et après. Elles pourront être conservées par les auteurs puis représentées, adaptées, modifiées dans un contexte différent après le festival.

Il sera donc demandé à chaque candidat sélectionné de signer la charte environnementale du FAV.

4. MODALITE DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale. Il est possible de former une équipe pluridisciplinaire mais elle doit être composée d'au moins un architecte.

Les candidatures doivent être sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10Mo sous peine de rejet de la candidature.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- + **Présentation de l'équipe à télécharger et remplir**, ses membres, avec **Curriculum Vitae de chaque membre**. (Obligatoire) – 1 format A4 par membre de l'équipe.
- + **Références imagées de vos réalisations architecturales, installations, concours...**(Obligatoire)
- + **Note d'intention au regard de la thématique** du Festival des Architectures Vives. Cette note d'environ **une page** doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation et doit être accompagnée d'**une image**. (Obligatoire)

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que ce sont des créations originales qui doivent être présentées dans le cadre du FAV. Il est essentiel de citer et référencer toutes les sources de vos projets.

Les résultats de la sélection seront annoncés courant janvier 2024. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé...) sera adressé aux candidats sélectionnés. La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

6. DATE LIMITE D'ENVOI ET MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le **4 décembre 2023 à 23h59**, heure française. (GMT+1 / date du dépôt faisant foi).

Le dépôt de candidature doit se faire en suivant le lien sur le site du Festival des Architectures Vives

<https://www.festivaldesarchitecturesvives.com/>

7. POUR LES DIX EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **11 au 16 juin 2024**. La mise en place et le démontage des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site du 5 au 10 juin 2024 et le démontage est prévu le 17 juin 2024.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une **visite organisée courant février 2024**.

Une **subvention de 1 500,00 € TTC** sera allouée à chacun des 10 projets réalisés.

Le livre de la 18eme édition présentant les réalisations sera publié à la fin de l'année 2024.

Contraintes spécifiques : les installations prendront place dans les cours d'hôtels particuliers, elles doivent prendre en considération les conditions d'occupation afin de ne pas porter atteinte ni aux habitants ni à l'environnement bâti. La sécurité des visiteurs et des habitants doit être assurée nuit et jour.

8. CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Site internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com

Partenaires :



Médias :



FICHE CANDIDATURE

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2024

Montpellier

1. Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE * mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2. Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de 10 Mo Maximum, au plus tard le : **Lundi 4 décembre 2023 à minuit, heure française**. (GMT+1 / date d'émission faisant foi) sur : <https://docs.google.com/forms/d/19XggoJXW0UttciJW8iaQlxZagBOFn7UbuYvwz3h1tU>

Fait à....., le.....

Signature

QUESTIONS TYPE

Faut-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG, DE, HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines. Le festival est réservé aux professionnels, les étudiants ne peuvent pas faire partie d'une équipe.

Qu'est-ce que la note d'intention ?

La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer.

Qu'est-ce que l'image attendue jointe à la note d'intention ?

Il peut s'agir d'un croquis, d'une perspective réaliste ou non, vous êtes libre d'utiliser la technique qui présentera le mieux votre projet.

La subvention spécifiée de 1500 euros, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet ?

Les 1500 € TTC est le total pour tout. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts. La présence de vos sponsors (programme, livre du FAV, site internet FAV . La page présentant votre projet).

Serait-il possible d'obtenir des photos de ces cours d'Hôtels Particuliers ?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com au moment de l'appel à candidature

L'installation conçue doit-elle s'adapter à toutes les cours ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différentes cours car elles ne seront attribuées aux participants qu'ultérieurement.